



Edito du Maire



Malgré un printemps de pluies hors-normes, les travaux de démolition des immeubles (route de Vichy – place Yves Déret et rue St Louis) et d'aménagement préalable des espaces se sont achevés. Ceux de l'aménagement de l'aire de jeux et de la mise en sécurité du Parc des Percières sont également terminés.

Les principaux travaux d'investissement votés au budget 2013 concernent la réfection de voiries, la mise en place de signalisation routière, la démolition de l'ancienne unité de confection chemin des Percières et la 2^{ème} tranche de l'aménagement du site des Percières.

Ainsi, la Municipalité veille à adapter les services et les équipements à l'évolution des besoins des administrés. Son objectif est de maintenir son dynamisme économique, social, culturel, environnemental et de développer son attractivité pour accueillir de nouvelles populations.

Le projet santé suit son cours...

Mais, la mise en place d'un projet de santé et le maintien de l'activité économique sur notre territoire sont les deux enjeux majeurs que je défends sans relâche.



Réunion du lundi 27 mai 2013

La Municipalité en partenariat avec :
Professionnels de santé du territoire –
Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure –
Agence Régionale Santé Auvergne –
Fédération Pôle et Maison de Santé –
Conseil Général de l'Allier.

D'ailleurs, dans la perspective de s'engager dans une offre de soins adaptée – une maison de santé pluridisciplinaire et/ou un pôle de santé – j'organise prochainement une rencontre avec les professionnels de santé pour constituer un comité de pilotage.

Avec une attention particulière portée à l'ensemble des acteurs économiques du territoire, dans ce contexte économique difficile, je reste disponible dans le but de répondre à leurs besoins dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de notre étroite collaboration avec les entreprises locales, et plus particulièrement avec la Sté PSA Citroën, je vous informe avec regret du départ de Monsieur Rémi GIRARDON, Directeur de l'unité de production de DOMPIERRE au 1^{er} juillet pour diriger l'unité de production de PSA Citroën à CAEN. J'adresse les félicitations de la Municipalité à Monsieur GIRARDON, avec lequel nous avons entretenu d'excellents échanges.

Nos encouragements vont à Monsieur Thierry PEYRÉ, occupant déjà des responsabilités au sein du site, pour assurer la direction de l'unité de DOMPIERRE par intérim dans l'attente de la nomination d'un (e) nouveau (elle) directeur (trice). Notre rencontre organisée dans les prochains jours s'inscrit dans la poursuite des relations privilégiées entre la collectivité et la Sté PSA Citroën, fer de lance de l'industrie dompieroise.

Les intempéries de ces derniers mois semblent enfin laisser place au soleil pour commencer les mois d'été.

Le mois de juin est traditionnellement celui des fêtes des clubs sportifs et des associations, des spectacles des écoles. Cette année, la « St Pierre » va fêter le 50^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes. Je tiens à en féliciter et remercier tous les bénévoles qui, autour de la présidente Nadine GAUTIER, participent activement à l'animation locale.

C'est également le mois de conclusion de la saison culturelle et sportive, comme de l'année scolaire, moment de joie, parfois de crainte, dans l'attente du verdict des résultats scolaires.

Pour partager ces moments propices à la réception et à la visite d'amis, se promener, préparer les vacances... espérons que le soleil soit au rendez-vous !

Bonnes vacances à tous.

Le Conseiller Général - Maire,

Pascal VERNISSE



L'interview de Monsieur le Maire par Fusion FM sera retransmise à 9 h 20 aux dates suivantes :

- samedi 29 juin
- samedi 6 juillet
- samedi 13 juillet

Visites de quartiers

Vendredi 30 août 2013 :

18 h - route de Sept-Fons
19 h 30 - point rencontre carrefour route de Sept-Fons/
rue du port

Samedi 28 septembre 2013 :

9 h 30 - avenue de la gare - rue nationale
11 h - point rencontre place de la République

Sommaire

Edito	1
Interview de Monsieur le Maire	1
Nouvelles installations	1
Visites de quartiers	1
Budget communal 2013	2
Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes	2
Leçon d'espoir de Guy AMALFITANO	2
Agenda	3
Informations municipales	3 et 4
La vie culturelle	5
Jeunesse	5
Simplifications administratives	6
Sports et loisirs	6
Location	6
La vie associative	7
50 ^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes	8

Séance du 29 mars 2013

Le budget communal 2013



Le budget permet de concrétiser les orientations que le conseil municipal a définies lors du débat organisé le 06 mars dernier.

Le conseil municipal unanime a donc approuvé le budget principal 2013 équilibré en dépenses et en recettes aux montants de 3 976 676 € pour la section de Fonctionnement et de 967 714 € pour la section d'Investissement, ainsi que les budget annexes dont le service d'assainissement à hauteur de 315 253 € en Fonctionnement et 103 550 € en Investissement.

Dans la poursuite d'une gestion municipale rigoureuse et compte tenu de l'évolution du contexte économique et financier, l'assemblée a décidé de réaliser les projets d'investissement en adaptant ses ressources à la qualité des services rendus au profit des administrés :

- des acquisitions : outillage technique – panneaux de signalisation routière - matériel Informatique – équipement sportif,
- établissement d'un schéma directeur d'assainissement pour envisager une programmation de travaux,
- des travaux : réalisation de la 2^{ème} tranche d'aménagement parc des Percières (équipement en mobilier urbain et éclairage - aménagement d'un podium extérieur) – travaux de voirie (rue de la petite Madeleine – chemin des Percières) – démolition usine de confection.

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Après avoir analysé tous les projets qu'ils ont présentés aux enfants de l'école primaire George Sand lors de leur campagne électorale en novembre 2012, les jeunes conseillers ont décidé d'organiser une manifestation sur le thème du carnaval sur lequel ils travailleront à partir de la rentrée.



Toute l'équipe du CMEJ a pris conscience au fil des séances de l'étendue du travail de chacun pour mener à bien un projet de son choix à sa réalisation finale. Tous les membres sont très motivés et plein d'énergie. En plus de leur réunions mensuelles, les jeunes conseillers répondent toujours présents aux manifestations auxquelles ils sont conviés : vernissages, commémorations...

Ils ont pu présenter leur travail au cours de la réunion plénière qui a eu lieu le vendredi 7 Juin.

La leçon d'espoir de Guy AMALFITANO

Pascal Vernisse, Conseiller Général- Maire de Dompierre, accompagné par plusieurs élus, des membres du conseil municipal enfants, du conseil des sages, des associations sportives, a accueilli Guy Amalfitano au terme de l'étape qui le menait de Digoin à Dompierre.

Cet unijambiste réalise en effet depuis le 16 mars un tour de France afin de récolter des dons pour la lutte contre le cancer, maladie qui lui a coûté l'amputation de sa jambe quand il avait 18 ans. Après un premier périple de 4.000 km sur les routes de France il y a deux ans, Guy Amalfitano a recommencé cette année avec un tour de France intitulé « Le grand 8 » (en référence à la forme de son parcours) long cette fois-ci de 5.500 kms à travers toute la France. Il est important de signaler que ses étapes se font à la course, pas en marchant...

Une leçon de courage et d'espoir pour tous salué par le maire-conseiller général de Dompierre mais aussi par Jean Delmas, représentant de l'Allier pour la lutte contre le cancer.



En matière fiscale, elle a souhaité maintenir le taux des 3 taxes directes et la redevance d'assainissement collectif :

. taxe d'Habitation :	11.51 %
. taxe sur Foncier Bâti :	10.50 %
. taxe sur Foncier Non Bâti :	23.16 %
. redevance d'assainissement collectif :	1.30 €/m3

Pour envisager l'aménagement de l'aire réservée au stationnement des camping - cars par la Communauté de communes Val de Besbre Sologne Bourbonnaise, ainsi que l'installation des toilettes publiques chemin des Percières, la collectivité décide la démolition du bâtiment (ancienne unité de fabrication et de commercialisation de vêtements) ainsi que la cession du bâtiment (hangar) accolé.

Séance du 26 avril 2013

Environnement - Logement

Par l'octroi d'une subvention annuelle, la Commune de Dompierre sur Besbre a décidé de participer aux actions menées par l'Association « Cistudes & Cie » contribuant au développement de la politique de la protection de l'environnement, donc du développement durable, de l'activité culturelle et de l'animation locale, la principale étant l'organisation du festival annuel des Rencontres Cinéma Nature.

Des tarifs de location de vélos (V.T.C) au sein du camping pendant la période d'ouverture estivale (mai/septembre), ont été fixés à titre expérimental sur l'année 2013 (consultation en mairie ou au camping).

Dans la logique du schéma départemental des véloroutes et voies vertes, le projet de location de vélos répond à l'utilisation judicieuse des potentialités de la voie verte en cohérence avec la vocation du site du Parc des Percières principalement dédié aux activités récréatives, sociales et familiales, de rencontres, de promenades, et de jeux.

Pour envisager la construction de 5 logements sociaux rue St louis, par « Allier Habitat », la cession du terrain communal d'assiette nécessaire a été approuvée à pour l'euro symbolique.

Voirie

La réalisation des travaux de la **rue de la P'tite Madeleine** a été décidée par le Conseil Municipal réuni le 29 mars 2013 lors du vote du budget 2013.

Elle se déroulera en 2 tranches :

- réfection de la couche de roulement dont le marché a été attribué à la SAS THIVENT (La Chapelle sous Dun – 71),
- aménagement des abords dans une seconde tranche.

Patrimoine bâti

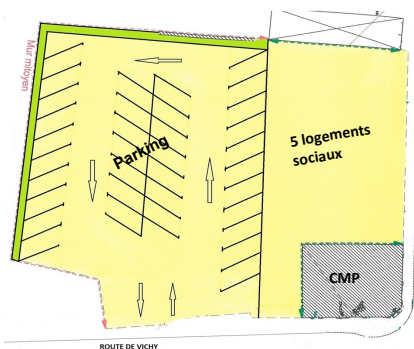
Le rafraîchissement des portes et des rampes de l'église a été confié à l'entreprise VERAT (Dompierre).

Une solution au manque de stationnement en centre ville

Un parking sera prochainement ouvert sur le site des anciens bâtiments Malet, Route de Vichy, face à la salle Laurent Grillet ; cette solution permettra de répondre pour partie aux difficultés de stationnement en centre ville.

La municipalité a décidé d'opter pour le projet offrant une quarantaine de places en épi. Volontairement, la partie à l'arrière de l'actuel bâtiment Malet ne sera pas proposée au stationnement. En effet, lors de la séance du 26 avril dernier, le Conseil municipal a décidé de céder une parcelle d'environ 560 M² à Allier Habitat afin de permettre la construction d'un ensemble immobilier qui longera la Rue Saint Louis.

La Maison Malet quant à elle a déjà été cédée au Centre Hospitalier de Moulins en vue de l'aménagement d'un Centre Médico-Psychologique pour enfants.



De nouvelles règles de stationnement en centre-ville

Depuis quelques mois est apparue une nouvelle signalétique à l'approche de

certaines places de stationnement. Des places réservées pour une durée limitée à 15 minutes ont été matérialisées à proximité de services ou commerces du centre ville.



15 MINUTES

Ces emplacements permettent aux clients de se garer et d'accéder facilement aux enseignes. Jusqu'à présent aucun contrôle n'a été effectué sur les durées de stationnement mais à terme le Garde-champêtre interviendra et invitera les contrevenants à utiliser les autres places de parking. Il est ainsi appelé au civisme de chacun.

Des réflexions en cours

La démolition des bâtiments Route de Vichy et Place Yves Dérêt permet de prendre la mesure de la réserve foncière acquise par la Commune et idéalement située en Centre Ville.

Outre des projets immobiliers, la réflexion pourrait être menée sur l'opportunité d'offrir un espace plus convivial et fonctionnel aux commerçants non sédentaires qui animent le marché hebdomadaire et la foire mensuelle.

Bien entendu ces acteurs du dynamisme commercial local seront consultés au préalable et associés aux éventuels projets.

Eclairage public

Actuellement, l'entreprise CEME termine le remplacement des lampadaires (384) ancienne génération par des modèles peu consommateurs d'énergie (ampoule de 60 watts).

Les travaux d'enfouissement des réseaux entre la rue des Cinq Noyers et la rue Saint-Louis débuteront fin juin début juillet.

juin

21 juin : spectacle de fin d'année – gym club – salle Laurent Grillet

22 juin : spectacle de l'école de danse – JP KIRSCHENBILDER – salle Laurent Grillet

22 juin : 22^{ème} rassemblement des JSP – parc des sports

28 juin : ouverture de la fête de la Saint-Pierre – allée du Champ de Foire

29 juin : retraite aux flambeaux

29 juin : rallye du Val de Besbre - Moto club dompierois - départ et arrivée à l'espace Boudeville

30 juin : défilé de chars

30 juin : compétition départementale et fédérale FITA - ASD Archers dompierois - stade G. Deschamps

1^{er} juillet : feu d'artifice

juillet

5 juillet : spectacle de l'école de danse – Temps danse – salle Laurent Grillet

7 juillet : fête folklorique – Dompierre-Portugal – salle Laurent Grillet

7 juillet : brocante – Dompierre-Commerce

14 juillet : feu d'artifice

20 et 21 juillet : Festival – Festi'Domp - espace Boudeville

août

3 août : concours de juments et pouliches de trait – Syndicat du Cheval de Trait – La Roseraie

9 au 11 août : salon des antiquaires – salle Laurent Grillet

Septembre

7 septembre : concours d'attelage – Syndicat du Cheval de Trait – Les Percières

8 septembre : vide grenier – Comité des Œuvres Sociales du personnel de la mairie – espace Boudeville

15 septembre : kermesse paroissiale – salle Laurent Grillet

15 septembre : la vadrouille du patrimoine – Rétro Mobile Club Dompierois – territoire du Val de Besbre

21 septembre : journée internationale de « La Paix » et exposition des « Vêtements de Hiroshima » -

20 au 29 septembre : exposition : éveil à la tolérance et à l'entraide, les droits de l'enfant,... - salle Laurent Grillet

Octobre

5 et 6 octobre : 36^{ème} foire primée

Du traiter mieux vers un traiter moins : 1^{ère} étape d'une (r)évolution des pratiques en matière d'entretien des espaces

La Commune de Dompierre-sur-Besbre s'est engagée dans une démarche visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires menée en partenariat avec l'organisme FREDON Auvergne.

Après avoir sensibilisé élus et agents des services techniques sur la nécessité de réduire la pollution de l'eau par les pesticides, les techniciens de FREDON ont établi un diagnostic des pratiques d'entretien de la Commune afin d'identifier les améliorations à entreprendre tant en Centre Technique que dans les différents secteurs du territoire.

Les agents municipaux ont ainsi pu être formés pour mieux utiliser les produits phytosanitaires, découvrir et s'approprier des techniques alternatives.

C'est la raison pour laquelle le paysage dompierrois va subir quelques évolutions grâce à la mise en place d'une

gestion différenciée des espaces communaux. Par exemple, si des zones dites de « prestige » tel le parterre devant l'Hôtel de Ville continueront d'être gérées avec une attention soutenue, d'autres secteurs bénéficieront de niveaux d'entretien moins élevé (avec peu ou pas de désherbage).

Parallèlement sera privilégiée l'implantation de végétaux couvre sols et de jachère fleuries afin d'éviter la prolifération d'espèces indésirables et le recours au bâchage et au paillage sera accentué.

L'objectif partagé du maintien de la biodiversité, de la restauration de la qualité des eaux et de la protection de l'environnement d'une manière générale encourage à une meilleure et moins grande utilisation des produits phytosanitaires.

Plan canicule

La Commune de Dompierre-sur-Besbre recense les personnes dépendantes ou isolées vulnérables aux fortes chaleurs.

Le repérage individuel se fait grâce à l'inscription volontaire des personnes fragilisées par leur âge, leur handicap, leur isolement.

En cas de canicule, la commune contacte ces personnes pour s'assurer qu'elles vont bien.

Si vous souhaitez vous inscrire sur cette liste, ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, contacter le service Population de la Commune au 04 70 48 11 30.



Parc des Percières



Jeu réservé aux enfants à mobilité réduite

Concours des maisons fleuries

Inscriptions jusqu'au 30 juin 2013 en mairie ou au 04.70.48.11.30
mail : contact@mairie-dompierre03.fr

Aménagement vélo route

La portion comprise entre le chemin des Percières et la rue des Percières sera élargie. La pose d'un enrobé à chaud permettra une circulation des véhicules, vélos et piétons en toute sécurité.

14 juillet

Réservez votre soirée du 14 juillet pour venir découvrir le spectacle pyrotechnique.



Ils se sont installés

Dompierre – elec – électricité générale –
Tél. : 06.33.51.45.56 –
mail : dompierre-elec@orange.fr

Art.plomb' énergie – plomberie, chauffage –
Tél. : 06.10.32.69.17 ou 06.28.65.07.18 –
mail : art.plomb@gmail.com

Groupama – changement de locaux : 31 rue nationale
09 74 50 30 45

Multiservices Rocha – 149 rue nationale - cordonnerie –
Tél. : 04 43 02 50 15

Aire de co-voiturage



Une aire de covoiturage a été créée sur le parking « Les Thomassots »
Faites des économies et goûtez à la convivialité de trajets partagés !



Wi-Fi



Depuis le début de saison les campeurs du camping Les Bords de Besbre ont l'accès wifi gratuit .

La résidence d'artistes ainsi que l'école de musique municipale sont également équipées .

Médiathèque -

Exposition « Explorelivres »

Pour la première fois, l'exposition des décors et costumes réalisés par les écoles de Dompierre participant au voyage-lecture, sera à découvrir pendant tout l'été et non plus pendant les 15 derniers jours du mois de juin.

Horaires d'ouverture 1er juillet au 31 août

Lundi au vendredi	15 h - 18 h 30
Samedi	9 h - 12 h

Le saviez-vous...ou les coulisses de votre médiathèque

Le 17 mai dernier la médiathèque a accueilli le **bibliobus** de la Médiathèque Départementale de l'Allier. Au cours de cette journée, ce sont environ **2400 livres qui sont échangés** ! Après avoir été retirés au préalable des rayons par les agents de la médiathèque, près de 1200 ouvrages sont vérifiés et retournés par les agents de la Médiathèque Départementale. Pendant ce temps, les bibliothécaires effectuent un choix équivalent de livres parmi les 3000 nouveautés que contient le bibliobus. L'après-midi est consacré au prêt, à l'intercalation aux collections existantes des documents choisis et à la mise en valeur des nouveautés les plus récentes qui trouveront dès le lendemain de nouveaux lecteurs.

Ecole de musique -



Elle accompagne notre vie, souligne nos souvenirs, s'invite dans notre intimité. Art universel, la musique possède bien des vertus...

La **réunion de rentrée** est prévue le **samedi 7 septembre 2013 à 11 h à l'école de musique** - place Yves Déret.

La **reprise des cours** à compter du **9 septembre 2013**.

Les **inscriptions** de l'Ecole Municipale de Musique pour l'année 2013-2014 auront lieu à la **Médiathèque « Jeanne Cressanges »** comme indiqué ci-après :

Horaires	Dates
14 h - 18 h	17, 20, 24 et 27 juin 2, 4 et 5 septembre
10 h - 12 h 14 h - 17 h	29 juin

21 septembre 2013

La journée internationale de la Paix et expositions des vêtements de Hiroshima

- Expositions :

- « Vêtements de Hiroshima »
- Résidence d'artiste
- « Éveil à la tolérance et à l'entraide » - salle Laurent Grillet

- Exposition-atelier :

« Ecriture sur plexiglas et sur vitrines des commerçants »

- **Atelier** : « Réalisation origamis et mappemonde » - enfants de l'accueil de loisirs de la commune et des communes environnantes

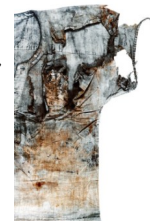
- **Ecriture-lecture** : Contes - Bibliothèque - Accueil de loisirs - Maison de retraite - extérieur

- **Conférence-débats** : les types et fonctions de guerre - Cinéma René Fallet

- **Fresque participative**

- **Spectacle** : « Déambulation - salle Laurent Grillet

- **Concert** : parc des Percières ou salle Laurent Grillet



Jeunesse

Sortie théâtrale

Une sortie au théâtre de Moulins a été organisée le samedi 4 mai pour les enfants participant au dispositif de l'accompagnement scolaire.

Cette sortie enrichissante était encadrée par les animateurs du service enfance jeunesse et les bénévoles intervenant dans celui-ci.

Cette journée a permis aux enfants et adultes de se retrouver autour d'un événement culturel et de partager des moments agréables, après s'être passionnés par les différentes scénettes des troupes de théâtre amateur.



Accueil de loisirs « les p'tits potes »

A compter de la **prochaine rentrée scolaire**, la municipalité a décidé d'avancer l'horaire d'ouverture de l'accueil de loisirs d'un quart d'heure et de prolonger d'un quart d'heure l'heure de fermeture.

Pour répondre aux besoins des familles, elle a également voté le tarif du repas du mercredi au même montant que celui des jours de la semaine.

Horaires d'ouverture		Tarifs repas	
Périscolaire	7 h 15 - 8 h 30	Mercredi	3.10 €
	16 h 30 - 18 h 45		
Extrascolaire	7 h 15 - 18 h 45	Vacances scolaires	3.50 €

Carte Nationale d'Identité et passeport

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives, les demandes ou les renouvellements des titres sécurisés ne nécessitent plus de justifier systématiquement de votre état civil par un acte de naissance.

Désormais, la présentation d'un titre sécurisé en cours de validité peut suffire pour vérifier votre état civil et votre nationalité.



On entend par « titre sécurisé » :

- Carte Nationale d'Identité (plastifiée)
- Passeport électronique délivré depuis le 13 avril 2006
- Passeport biométrique délivré depuis le 28 juin 2009



Autorisation de sorties du territoire individuelles ou collectives pour les mineurs

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sorties du territoire sont supprimées.

Un mineur peut franchir les frontières accompagné ou non d'un de ses parents avec les seuls documents suivants :

- son passeport en cours de validité pour tous les pays étrangers
- sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité pour les pays de l'Union Européenne et en Islande, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Andorre et Saint Martin.

Par mesure de protection, le parent ou le titulaire de l'autorité parentale qui redoute qu'un mineur ne soit conduit à l'étranger peut solliciter Monsieur le Préfet (mesure d'urgence) ou Monsieur le Juge aux Affaires Familiales pour faire prononcer une opposition ou une interdiction de sortie du territoire.



Appartement

à compter du mois d'août

1^{er} étage - type F4 – surface 100 m²
- situé au centre bourg.

Pour tout renseignement appeler au
04.70.48.11.30

Recette: Clafoutis aux pêches et aux groseilles

Ingédients

8 pêches,
200 g de sucre,
1 barquette de groseilles,
25 cl de lait, 2 œufs,
14 g de maïzena,
14 g de farine,
30 g de sucre, 1 gousse de vanille ou de l'anis étoilé.



Préparation

- Laver et inciser les pêches,
- Mettre dans une casserole avec de l'eau et du sucre (on peut mettre une gousse de vanille ou de l'anis étoilé pour apporter une autre saveur),
- Porter à ébullition,
- Laisser cuire suivant maturité, une minute environ,
- Refroidir puis éplucher les pêches,
- Les couper en quartiers et ranger les rosaces dans les plats individuels beurrés et farinés (compter 2 pêches par plat),

Appareil à clafoutis: tiédir le lait avec la vanille,
Mélanger les œufs, le sucre, la maïzena et la farine, puis ajouter le lait,
Verser dans chaque plat.

Sports et loisirs

Des jeunes dompierrois récompensés ...



Boxing Club

Tiffany SILVENTE termine 3^{ème} aux championnats de France de boxe éducative en catégorie minime

Tennis de Table

Morgane TREUILLET termine 2^{ème} aux championnats de France Ufolep en simple et 1^{ère} aux championnats de France Ufolep en double, catégories cadettes.

Comité des Œuvres Sociales

Se balader, farfouiller, marchander, se retrouver, chercher la perle rare... rendez-vous le dimanche 8 septembre 2013 pour le 4ème vide grenier organisé par le Comité des Œuvres Sociales du personnel communal.



Dompierre Portugal

L'association Dompierre-Portugal organise sa traditionnelle fête le **dimanche 7 juillet 2013** à la **salle Laurent Grillet**.

Déjeuner à prendre sur place ou à emporter.
Réservation au 06.67.29.01.19 ou 04.70.34.63.15

A partir de 14 h 30 : folklore, diatoniques, initiation au folklore – entrée gratuite

Rétro Mobile Club Dompierrois

Festi'domp

Premier Fest'iDomp les **20 et 21 juillet** au **parc de la Roseraie**.

Parade d'enfants déguisés sur le thème de la Nature, scène ouverte, slackline, exposants locaux, maquillage pour enfants, jeux de kermesse, graff, atelier tri sélectif.

Soirée concerts et dimanche après-midi théâtre.

Entrée gratuite!

Le Rétro Mobile Club Dompierrois organise le **dimanche 15 septembre** sa 1ère randonnée promenade intitulée la "Vadrouille du Patrimoine".

Cette manifestation inédite dans l'est du département de l'Allier, accessible facilement depuis l'Auvergne et la Bourgogne, vous convie à la découverte du bocage et du riche patrimoine rural de notre région.

En association avec les Journées Européennes du Patrimoine, cette manifestation est ouverte à tous les véhicules de collection de plus de 30 ans. Le tracé court, et ponctué de nombreuses étapes historiques s'adresse particulièrement aux véhicules d'avant-guerre et aux utilitaires anciens. Le club souhaite que ceux-ci soient nombreux parmi tous les autres afin d'offrir aux spectateurs un plateau vivant et représentatif de l'évolution de la locomotion au XXe siècle. Attention, le nombre de places est strictement limité à 50 véhicules !

Renseignements et inscriptions :
rmcdomp@gmail.com
www.retromobiledompierre.sitew.fr
tél. : 06 30 96 83 75 - 06 33 82 95 05.



Ciné sur Besbre

Axelle Munich succède à Christian Desmousseaux au cinéma René Fallet



Après 25 ans de bons et loyaux services, Christian DESMOUSSEAUX fait valoir ses droits à la retraite et passe le flambeau à Axelle MUNICH.

Fervent défenseur du cinéma de notre région, il a accueilli et projeté les films tournés dans notre secteur comme Richard Morier avec « Les Moissons d'en haut » et Jane Stenhouse et Fabien Cimetière avec « Le Bouillons d'Onze Heures ».

Pascal VERNISSE, Conseiller Général - Maire a rendu hommage à son travail en lui remettant la médaille de la ville de Dompierre.

Dompierre-Commerce

L'association Dompierre-Commerce organise une **brocante le dimanche 9 juillet**.

Les chineurs, les passionnés de brocante, venez flâner à la recherche de bonnes affaires parmi les nombreux stands installés.



Légende - SAUGE

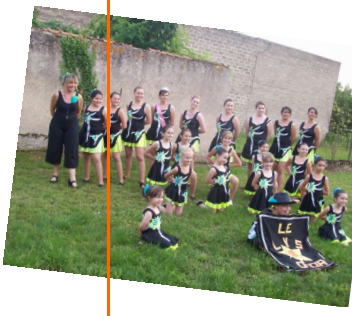
La sauge est considérée comme une plante bénéfique, capable d'apporter la sagesse et de fortifier la mémoire. Pendant des années, on a dit que si la sauge poussait à profusion dans un jardin, c'est qu'une femme autoritaire vivait dans la maison. Ce qui explique, peut-être, pourquoi tant de jardiniers du sexe dit fort restreignent toujours sa pousse à un petit carré du potager !

La plante est aussi connue pour être un présage de bonne santé ; si un brin est accroché dans la cuisine quand un membre de la famille est en voyage, tant qu'il ne s'abîme pas on peut penser que l'absent est heureux et en pleine forme.

On dit que manger de la sauge en mai assure la longévité, mais qu'en aucun cas il ne faut lui permettre de fleurir ou le malheur s'abattra sur la famille.

Fête patronale de la Saint-Pierre

Vendredi 28 juin	21 h 30 – ouverture de la fête allée du Champ de Foire avec le groupe de musiciens « Les Fét'arts » et le groupe folklorique « Neuvy-Dompierre »
Samedi 29 juin	22 h – retraite aux flambeaux Départ brasserie « Le Liégeois » avec : - la fanfare de Diou - les Miss Comité des Fêtes - les enfants porteurs lampions - les pompiers et la municipalité Le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux enfants à 21 h 30 à la brasserie « Le Liégeois »
Dimanche 30 juin	11 h – accueil de l'Harmonie « D'OUROUX SUR SAONE » aubades dans différents points de la ville 16 h – défilé de chars avec les Miss Comité des Fêtes Il partira de la gare, traversera la ville en faisant une boucle par la rue de la fontaine (2 passages) Avec la participation de : - les TROUBL'FETES - la LYRE GUERIMOISE - la GIGUE DORNOISE - le LYCEE PAPILLON - les majorettes danseuses LE LYS D'OR - l'HARMONIE D'OUROUX SUR SAONE
Lundi 1er juillet	22 h 45 – feu d'artifice Changement de lieu -> la fête se terminera le lundi soir par le feu d'artifice tiré depuis le jardin inondable pour plus de sécurité. Les consignes de sécurité devront être respectées par les spectateurs.



Tout au long de ces quatre jours : fête foraine, manèges, tirs, confiseries, loterie, etc...
 Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'accident lors des défilés et du feu d'artifice.

Rétrospectives



Fonds Amiot

L'équipe de rédaction : Pascal VERNISSE - Christiane HILLAIRAUD - Valérie GOUBY - Patrick GAUTIER - Pierre SANCELME - Ghislaine BOURRACHOT - Félix FLERET - Catherine MANGERET - Audrey MONMINOUX - Fabienne DURAND - Catherine QUESTEL.